- 1. Débitrice: VIEIRA Sàrl, Cygnes 39, 1400 Yverdon-les-
- 2. Déclaration de faillite: 09.03.2004
- 3. Suspension de faillite: 14.06.2004
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.07.2004

5. Avance de frais: CHF 5'000.00 Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la cou-verture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-

6. *Remarques:* But: la pose de pierres de façade et de sol, la restauration de bâtiments et tous travaux de marbrerie.

Office des faillites d'Yverdon-Orbe 1401 Yverdon-les-Bains

(02317940)